

ANNEXE I

LES LIVRES

(René Guénon, *Le Symbolisme de la Croix*, réédition en format de poche : collection 10/18) *

René GUÉNON, *Le Symbolisme de la Croix*. — Une réédition de ce texte central de l'œuvre guénonienne vient d'être faite en format de poche (collection 10/18) à « l'Union Générale d'Éditions », Paris 1970. — Parallèlement et simultanément, « Véga », détenteur du *Copyright*, fait un tirage nouveau de son édition de 1957, et, tout en le datant de 1970, lui garde l'ordinal de « troisième édition ». — Puisque l'occasion se présente, il nous faut signaler que cette troisième édition Véga (qui avait été faite pour son premier tirage, malheureusement, à l'insu de ceux qui représentaient alors les héritiers) contient quelques fautes fâcheuses qui se retrouvent maintenant dans l'édition de poche (celle-ci faite donc d'après celle-là) ; ce qui est encore plus regrettable c'est que cette édition de poche ajoute elle-même un grand nombre de fautes nouvelles d'importances variables, allant de la simple faute de ponctuation et d'orthographe jusqu'à l'omission de mots et au changement du sens [1].

Précisons aussi, à toutes fins utiles, que, de ce fait, la seule édition proprement autorisée et correcte est celle

---

* [Publié dans *É.T.*, n° 423, janv.-fév. 1971.]

1. On trouvera à la fin de cette chronique une notice finale des *errata* de première importance. [N'étant plus d'actualité, cette notice n'a pas été reproduite ici.]



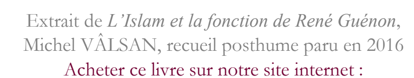
(épuisée) de Véga 1950, parue donc du vivant de l'auteur qui avait porté à l'occasion quelques modifications de détail, surtout terminologique, par rapport à la première édition, publiée en 1931.

Quant à l'« édition de poche », elle se présente d'une façon si peu habituelle, bizarre même, qu'on est obligé d'en relever certains inconvénients. En effet si, à la rigueur, on peut accepter, mais non sans hésitation et prise de précautions, l'idée d'un tel genre d'édition populaire, bon marché, pour des livres de René Guénon — où, de plus, dans une « préface » surimposée, notamment, on présente au grand public l'auteur et l'œuvre pour en faciliter la compréhension — il est certain que le résultat obtenu ici est décevant et même, finalement, inacceptable. Ce qui est même en cause, en l'occurrence, c'est la portée doctrinale de l'ouvrage présenté et aussi le prestige intellectuel de l'auteur.

En effet, l'écrivain auquel on a eu recours pour cette préface, M. Robert Amadou, qui n'a eu lui-même aucun scrupule à se charger de traiter un sujet pour lequel il n'avait vraiment pas beaucoup d'affinité ni de préparation [2], arrive pratiquement à la constatation que *Le Symbolisme de la Croix* de René Guénon n'exprime en somme,

2. Celui-ci est connu par ses travaux personnels, comme attaché à l'étude du « Martinisme », de l'occultisme, ainsi que de la « parapsychologie », ce qui devrait être gênant pour tout le monde quand on sait ce que pensait Guénon du « Martinisme », de l'occultisme, ainsi que des prétentions scientifiques des psychologues modernes. Il est vrai cependant que le préfacier s'est abstenu d'aborder Guénon sous le rapport de ses spécialités, et on doit même en apprécier la mansuétude lorsqu'il déclare : « Le contenu latent du psychisme de Guénon ne nous intéresse pas ici ». Bien entendu, rien n'assurera à l'avenir Guénon et ses conceptions métaphysiques contre le danger psychanalytique ou parapsychologique, mais il est permis d'espérer que si la chose doit avoir lieu ce sera ailleurs qu'entre les couvertures d'un de ses propres ouvrages.
Ajoutons que, si l'on veut avoir un jugement autorisé sur l'esprit des travaux de M. Robert Amadou, on ne pourrait mieux faire que de se reporter à la chronique que René Guénon a faite dans les *É.T.* d'octobre-novembre 1950,





ni une doctrine islamique, ni une doctrine chrétienne, reconnaissables pour telles. Et si à quelque moment, ce "préfacier" fait une référence de principe au côté ésotérique de ces deux traditions, c'est pour ainsi dire par figure de style, car il est incapable d'apporter la moindre donnée émanant d'une telle source pour raffermir les bases traditionnelles de la doctrine qu'il a mise cependant en cause. D'ailleurs, pour en arriver là, il a dû aussi oublier les références faites par l'auteur à quelques données traditionnelles assez précises qui autorisaient ses perspectives doctrinales ; en fin de compte, on comprend que dans l'esprit du préfacier la légitimité traditionnelle de l'enseignement que contient cet ouvrage reste encore à prouver, sinon qu'elle est improuvable [3].

De plus — et il y a là une chose particulièrement déplaisante — au passage il aura réussi, à la faveur d'un style artificiel et frivole, à avancer des doutes sur la validité de l'idée que Guénon se faisait de l'Islam comme « tradition », et aussi à jeter la suspicion sur l'orthodoxie de son Islam personnel. Ensuite, après s'être appliqué à faire en outre un exposé résumatif de la doctrine générale enseignée par Guénon, notamment sous le rapport métaphysique et initiatique, chose pour laquelle le préfacier a dû peiner beaucoup pour s'instruire, il ironisera sur l'affirmation de Guénon qu'à l'égard des doctrines traditionnelles

---

concernant deux ouvrages de son actuel « préfacier » publiés à l'époque. Par exemple au sujet de *L'Occultisme, esquisse d'un monde vivant*, Guénon, après avoir protesté contre le fait d'y être qualifié d' « occultiste », « ce qui, comme il le disait, est vraiment un comble », concluait : « l'ensemble, disons-le nettement, est un véritable chaos, et nous plaignons les malheureux lecteurs qui ne disposeront pas, sur toutes les questions qui y sont abordées, d'autres sources d'information mieux "clarifiées" et plus dignes de confiance ; un tel livre ne peut assurément que contribuer, pour sa part, à augmenter le désordre intellectuel de notre époque, dont il est lui-même un excellent exemple. »

3. Nous donnerons, d'autre part, une esquisse des bases doctrinales islamiques du symbolisme de la Croix [cf. chap. V de cet ouvrage], d'après des sources du *Taṣawwuf*.

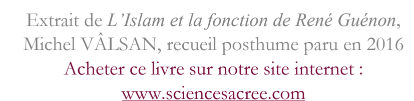


les individualités ne comptent absolument pas, et posera la question : « Bel et bien. Mais vrai ? » Alors, pour conclure, il ne trouvera pas mieux que cette petite muflerie : « Guénon ne prend-t-il pas, et ne prendrions-nous avec lui, la croix du sud pour l'étoile polaire ? » [4].

---

4. M. Amadou, qui ne se compromet pas par une adhésion formelle à la doctrine traditionnelle, garde bien entendu par rapport à Guénon lui-même des distances salubres, ce qui lui permet de le juger, à l'occasion, avec beaucoup de liberté. Par exemple, dans un de ses récents articles (« Louis-Claude de Saint-Martin et la Franc-Maçonnerie » dans *Le Symbolisme*, janvier-mars 1970), il qualifie Guénon de « métaphysicien rigoureux, mais historien sans critique et d'ailleurs historiophobe ». Or de quoi s'agit-il en fait ? Il s'agit d'un document datant de la jeunesse de Guénon qui n'avait alors rien écrit encore, à savoir d'une lettre collective (publiée par *L'Acacia* de mars 1909), dont le premier signataire était J. Desjobert, le deuxième, René Guénon et le troisième, V. Blanchard, lettre qui mentionne entre autres choses que « c'est... à L. Cl de Saint-Martin qu'est due la grande Trilogie : "Liberté, Égalité, Fraternité" qui fut une devise maçonnique avant de devenir la devise républicaine ».
Or une telle lettre qui avait des préoccupations autres que de présenter la conclusion d'une enquête historique sur la question de la Trilogie, et qui incidemment seulement reprenait une opinion dominante jusqu'à nos jours dans les milieux maçonniques, ne devrait pas autoriser un historien d'âge mûr, doué d'esprit critique et historiophile — sa rigueur comme métaphysicien étant ici hors question — à trancher de façon si méprisante ; au contraire, rien ne dispensait celui-ci de savoir que le Guénon de la maturité, c'est-à-dire Guénon tout court, l'auteur sur lequel retombe le blâme de M. Amadou, a exprimé — et à titre personnel cette fois-ci — une opinion digne d'être retenue même par des historiens moins scrupuleux que le spécialiste avec lequel nous avons à faire ; la voici dans un compte rendu des *É.T.* de déc. 1937 (repris dans *Études sur la Franc-Maçonnerie*, vol. I, p. 281) : « Le *Speculative Mason* (nº d'octobre) contient une étude de la devise "Liberté, Égalité, Fraternité", qui, loin d'être réellement d'origine maçonnique comme on le croit d'ordinaire, apparaît au contraire pour la première fois dans un écrit antimaçonnique, *Les Francs-Maçons écrasés*, publié en 1747 ; elle n'en fut pas moins adoptée assez tôt par la Maçonnerie française, mais y fut prise d'abord dans un sens purement spirituel, d'ailleurs conforme aux enseignements du rituel, et n'ayant rien de commun avec l'interprétation profane qui prévalut par la suite ».
Ne pouvant pas nous étendre davantage sur ce point, c'est à la prochaine chronique des « Revues » de notre collaborateur M. D. Roman (concernant le nº respectif du *Symbolisme*) qu'il faudra se reporter pour avoir d'autres aspects que comporte l'incident provoqué par M. Amadou.





Si, pour présenter l'œuvre de René Guénon à un grand public non prévenu, on considère comme moyen adéquat la manière sophistiquée et indécente, qui s'étale tout au long de cette « préface » de 42 pages, et, si, pour assurer une bonne compréhension d'une œuvre relancée ainsi, on estime que ce qui s'impose de prime abord c'est la mise en « contestation » des affirmations de base du livre, on n'aura pas le droit de s'étonner que le lecteur nouveau se trouve perplexe et découragé au seuil du texte proprement dit. Le "préfacier" aura eu beau l'"aviser" dans ses dernières phrases, où il le considère d'ailleurs rien moins que « mis en goût » par sa « préface », que « pour connaître Guénon, il faut lire Guénon, et de même pour le comprendre. Guénon se connaît et se comprend par Guénon ». Car le lecteur ne comprendra plus le rôle de M. Amadou lui-même, alors que celui-ci l'aura obligé à lire un long et abstrus texte étranger qui ne lui aura pas même toléré, en fin de compte, l'élémentaire préjugé favorable que tout lecteur a pour le livre qu'il vient d'acheter. Du reste, pourquoi réduire l'hypothèse du lecteur de ce livre de poche, au cas du nouveau venu ignorant à peu près tout de Guénon, comme le fait le « préfacier » ? S'agissant surtout d'une édition bon marché, il y a aussi le cas, assez bien représenté en fait, de celui qui tout en ayant eu quelque connaissance des écrits de René Guénon, mais manquant jusque-là de moyens ou d'occasion d'acquérir et de posséder personnellement un exemplaire des éditions précédentes, aborde celle-ci avec une disposition sûrement favorable, mais non-développée, un peu générale et imprécise : la « préface » en question, qu'il considérera, bien entendu, comme « autorisée », est toute faite pour le désorienter. D'autres lecteurs également, même bons connaisseurs déjà de l'œuvre de Guénon, pourront être encore troublés par une présentation qui jette le doute sur le fondement traditionnel du livre et le sérieux de l'auteur. Ce qu'il y a donc plutôt à craindre, dans la plupart des cas,



c'est que la sorte d'exorcisme éditorial officié ainsi ne dépare plutôt l'œuvre et son auteur de tout prestige préalable dans l'esprit du lecteur : et si, dans la suite, ce dernier en parcourant l'ouvrage, aura découvert quand même « Guénon » et sa vision adamantine des vérités universelles, on pourra dire que cela eut lieu malgré la « préface ».

M. VÂLSAN